

# Mélancolie de Janvier

Yves Chemla

Université Paris Descartes, France

**Abstract** The question of the nationalism of the Haitian writer Louis-Joseph Janvier (1855-1911) is more complex than it seems on the surface. An all-pervading theme in most of his texts, the nationalist imperative takes on different forms, the majority of which are based on facts which occurred at the time Janvier was writing. Janvier tries to exhaust the subject by establishing the facts and by challenging beliefs. He desperately tries to portray a positive, benevolent, welcoming image of Haitian nationalism, but as is often the case, this figure is also made up of contradictory aspects, which have been present since its emergence at the time of the French Revolution, and which undoubtedly found one of its first political expressions at the battle of Valmy, in September 1792. Janvier has thus to overcome the dissatisfaction that accompanies Haitian nationalism for its underlying exclusiveness. These paradoxical relationships of the author with the national founding ideal undergo significant changes throughout his career as an essayist, pamphleteer and novelist, diplomat and politician, ranging from the severe judgment, even contempt, for those who dispute the basis of this requirement to the radical criticism of an ideology which reveals its dark and deadly face. The proposed contribution seeks first to identify, through texts of various origins, the themes, the facts or just the simple echoes of this idea of nation that seems to run through Janvier's text.

**Keywords** Haiti. Nationalism. Louis-Joseph Janvier. Paradox.



**Edizioni**  
Ca' Foscari

## Peer review

Submitted	2020-03-23
Accepted	2020-09-01
Published	2020-12-22

## Open access

© 2020 | Creative Commons Attribution 4.0 International Public License



**Citation** Chemla, Y. (2020). "Mélancolie de Janvier". *Il Tolomeo*, 22, 235-262.

La question du nationalisme de Janvier (1855-1911) est plus épineuse qu'elle ne le semble en apparence. Saturée dans la plupart des textes, l'exigence nationaliste se décline de différentes façons, la plupart adossées à des faits liés à l'actualité. Janvier cherche à épuiser les argumentaires, en nouant les savoirs, en dénouant les croyances. Il tente d'installer une figure positive, c'est-à-dire bienveillante et accueillante du nationalisme haïtien, mais comme c'est souvent le cas, cette figure est aussi faite d'oppositions. Il est comme en butte à quelque chose qui ne prend pas : le nationalisme haïtien est fondé lui aussi sur de l'exclusion. Cette contribution s'attache à identifier d'abord, grâce à plusieurs textes les axes, les faits ou mêmes les seules traces de cette idée de nation qui parcourt le texte de Janvier. Ce sont donc avant tout des hypothèses qui sont proposées. Il apparaît ainsi que dans la plupart des textes de Janvier qui relèvent de la science politique ou de l'histoire, l'idée nationaliste est présentée comme une évidence informée par les études qu'il a suivies, en particulier à Paris. En revanche, comme on le constatera, dans le roman *Une Chercheuse*, cette idée est présentée comme le signe même de la dégradation à la fois sociale et morale. C'est cette variation des significations, sans doute liée à une variation de genre d'écriture et de projet, qui retient l'attention. C'est enfin un nœud rarement considéré dans ce qu'il faut approcher comme un élément de l'histoire des idées. Celle-ci exige une contextualisation importante, à même de permettre au lecteur d'apprécier la façon dont Janvier élabore sa pensée nationaliste et la critique de celle-ci, puis comment il passe de l'essai à la fiction décentrée et délocalisée, pour mieux parvenir à évoquer la situation haïtienne. Enfin, Janvier, s'il connaît les classiques de la littérature française, connaît aussi ceux d'Haïti, en particulier les textes de l'historien Madiou. C'est avec tout cet outillage, qu'il convoque à plusieurs reprises dans son œuvre, qu'il va affirmer la dégradation de l'idée de nation, en raison de son incomplétude et surtout de sa facticité.

La question nationale, l'identification de la notion de nation, Janvier ne la pose pas indépendamment de l'histoire de l'idée de nation, c'est-à-dire de son envers désormais évacué par la dynamique de la révolution haïtienne et de la lutte pour l'indépendance : l'ancien régime. Il faut repenser, relire le texte de Gusdorf consacré à l'histoire de l'idée de nation, et remonter aux temps les plus lointains pour comprendre le dépoussiérage violent auquel les révolutionnaires ont participé et qu'ils ont induit, et qui est passé par Saint-Domingue. C'est cette construction idéale qui informe aussi la pensée haïtienne. De même, il semble qu'on ne souligne jamais assez dans le cadre haïtien, comment les consciences sont passées d'une révolte contre la servitude à celle pour l'indépendance, ce qui n'est pas tout à fait la même chose, l'une n'entraînant pas nécessairement l'autre. Sans doute aussi, est-ce bien leur articulation qui a rendu nécessaire la victoire, en même temps que la nature des forces en présence. Le contrôle de la

violence de tous contre tous dans l'ancien régime féodal, et qui assure des soumissions ascensionnelles, est au cœur de la réflexion sous-jacente d'*Une Chercheuse* : le narrateur y rappelle à propos de Foncine, présenté justement comme le résidu d'une fin de race, le Capitulaire de Quierzy, par lequel Charles le Chauve institua la noblesse héréditaire, en 877. Le cri lancé par Kellermann à Valmy signifie le ralliement à une idée vraiment neuve pour le coup.

Il faut bien rappeler qu'en constituant les États Généraux en Assemblée nationale, les députés français retirent à la royauté sa sacralité, car ils affirment la supériorité de leur autorité à celle du roi. Mutation des valeurs, mutation de l'autorité, mutation de l'exercice du pouvoir, mutation du dire politique : le débat gagne le centre de la parole, et de l'écrit jusqu'à la saturation. Les mots doivent convaincre et persuader. La condition politique devient celle de l'exercice de la parole agissante.

Et puis, il y a cette surprise dans *Une Chercheuse* : l'échec radical du nationalisme, qui se réduit à une machine à fabriquer du désir et qui est en réalité le magasin de la mort, comme le rappelle le docteur Qulb à Edriss, qui va mourir, et pour rien, sinon un acte de langage, ou une déclaration convertie en babiole diplomatique. Le nationalisme se transforme dans le texte de Janvier, si sourcilieux pourtant, et si exigeant, en une triste passion qui conduit à la disparition de trois êtres aimants et aimés, dont l'un n'est pas encore né. C'est de cette tristesse qu'est tissé le roman. Pour essayer d'en avoir une vue claire, il faut remonter dans des aspects particulièrement opaques de cette histoire et de ses discours.

Pour parvenir à interpréter l'espérance et l'idéologie nationalistes telles qu'elles se manifestent dans le discours de Janvier, il importe assurément de revenir aux sources de ce mot, et de remonter le temps. L'idée nationaliste a une histoire identifiée et désormais balisée. C'est une enfant de la Révolution française, qui va la légitimer tout au long du XIX<sup>ème</sup> s., notamment lors des Révolutions européennes de 1848 et du « Printemps des peuples ». C'est d'abord une proclamation en forme de cri de guerre, lancé à Valmy, par un officier âgé, François Christophe Kellermann, issu de la noblesse. Né en 1735, il est militaire depuis l'âge de 15 ans et il a adhéré à la Révolution. Dans un geste qui ne laisse pas d'étonner chez un officier tenu pour médiocre tacticien par Napoléon, il lance ce cri qui marque à la fois sans doute la fin de la Révolution, et l'acte même du changement de régime. Ce cri et le geste de retirer le couvre-chef est repris par les soldats. Ce cri fait marquer le pas à l'armée prussienne considérée alors comme la meilleure du monde. Gusdorf (1987, 117-55) a montré combien ce geste marque une césure entre deux temps, et signale que la monarchie ancienne est devenue telle : la canonnade et l'enthousiasme du 20 septembre 1792 à Valmy battent en brèche la légitimité des monarchies traditionnelles et inaugurent celle du régime

institué par la Révolution française. Le 21 septembre, le lendemain, la nouvelle convention nationale proclame la République. Comme l'écrit Thiesse (1991-2001, 12), « La véritable naissance d'une nation, c'est le moment où une poignée d'individus déclare qu'elle existe et entreprend de la prouver ».

« Vive la nation ! » : ce qui est célébré et appréhendé sur le mode de la sommation est doublement étrange. D'abord en ce que cette injonction se détermine comme évidence d'une entité dont le moins qu'on puisse affirmer est qu'elle est particulièrement rétive à une définition stable ; ensuite parce qu'elle en appelle à la vie de ce qui du point de vue de l'étymologie a quelques traits quand même de la naissance commune. C'est d'une façon certaine à une double célébration qu'en appelle le geste qui eut lieu à Valmy : celui de cette entité nouvelle, affective, qui suscite une émotion réitérée depuis, et que celle-ci soit dotée de la faculté de la vie. Et cela semble si soudain :

Des virtualités éparses dans l'ordre de la pensée et du langage cristallisent d'un seul coup : un univers de vocables, de sentiments et de valeurs se trouve frappé de déchéance et remplacé par un tout autre système d'évidences. Sous les yeux de l'Europe ébahie, une autre France remplace la France de toujours, en vertu d'une mutation à peu près instantanée. (Gusdorf 1987, 120)

Elle affirme qu'il y a révolution, c'est-à-dire trajectoire orbitale, encore qu'on ne revienne justement pas au point de départ, puisque la dimension du temps est ainsi générée : ce n'est pas le retour du même ou bien au point de départ. C'est un renversement, ou plutôt une naissance, déjà celle de la république et de son calendrier : le 1er vendémiaire an I prend la place du 22 septembre 1792. L'émergence de cette idée de nation fait sortir du cadre de pensée de la féodalité, qui veut que les populations suivent le temps imposé par l'église ainsi que les mouvements imposés par les seigneurs : « un mariage soumet les Bretons à la couronne de France », rappelle par exemple Gusdorf (1987, 123). Certes. Le cri de Valmy est élevé comme triple exigence : d'une solidarité organique, d'une conscience collective, d'un droit à l'existence, pour reprendre les expressions du même penseur. Et même si la société inégalitaire est sans cesse reconduite, une façon de décrire et d'ordonner la société est périmée par ce cri. Demeurent cependant des différences de rangs, de richesse. Demeure aussi l'aristocratie, recrée par Napoléon. Il y a également une nouvelle hiérarchie ecclésiastique. Mais la nation fabriquait du projet commun, tandis que sentiment national et conscience nationale gagnaient toute l'Europe. Nombreux furent ceux qui étant à Valmy en auront une vue à peu près distincte : Francisco Miranda, par exemple, dont une statue est érigée dans le village. Le buste de Simon Bolívar orne également le village. L'écho du cri retentit aux Amériques

donc. On peut aisément glisser de ce retentissement jusque dans les campagnes de la partie française de Saint-Domingue qui vont devenir haïtiennes. Mais aussi, au nom de cette nation qui prétend à la supériorité sur l'Europe, voire sur une partie du monde car elle promet la fraternité, le cri va aller se déformant. Ça commence avec la Terreur, avec la guerre civile en Vendée, ça continue avec le caporalisme et la glorification de la Grande Armée, et puis au nom même des nations, on le sait, l'impérialisme militaire napoléonien sera abattu.

D'une certaine façon, ce délabrement est l'inattendu du cri qui en appelle à la célébration de la naissance et de l'énergie qu'elle supporte et qu'elle transmet : naissance, vie, mais alors aussi l'inverse comme un possible, comme un risque, ou comme une attente : l'exclusion du projet commun. C'est comme cela que retentit le mot « nation ».

Pourtant, il ne faut pas le perdre de vue : c'est un peu comme une passion révolutionnaire qui se joue avec le cri de Valmy, et cette passion sera souvent reconduite, comme un trait inhérent à son espérance, que rappelle Robespierre dans le discours du 18 pluviôse an II :

à quelques nuances près de perfidie ou de cruauté, tous les tyrans se ressemblent. Pour nous, nous venons aujourd'hui mettre l'univers dans la confiance de vos secrets politiques, afin que tous les amis de la patrie puissent se rallier à la voix de la raison et de l'intérêt public ; afin que la nation française et ses représentants soient respectés dans tous les pays de l'univers où la connaissance de leurs véritables principes pourra parvenir ; afin que les intrigants qui cherchent toujours à remplacer d'autres intrigants soient jugés par l'opinion publique sur des règles sûres et faciles.<sup>1</sup>

En germe, le discours de la nation porte celui de l'exclusion : ce qui n'est pas la nation doit en être rejeté à l'extérieur, éliminé, éradiqué, comme une peste. La passion de la nation est entière, et c'est bien le point aveugle avec lequel il faut sans relâche négocier. La référence à la nation est exclusive, y compris dans ses attributs, par exemple la langue. On se souvient du rapport de l'abbé Grégoire du 16 Prairial an II « Sur la nécessité d'anéantir le patois et d'universaliser l'usage de la langue française » et qui contient ces mots qui ne furent pas sans conséquence, on s'en doute, sur la difficile construction d'Haïti, tant la renommée de l'auteur était importante : « les Nègres de nos colonies, dont vous avez fait des hommes, ont une espèce d'idiome pauvre comme celui des Hottentots, comme la langue franque, qui, dans tous les verbes, ne connoît guères que l'infinitif » (Grégoire 1794, 3).

---

<sup>1</sup> Robespierre 1794, disponible à la page : <https://ihrf.univ-paris1.fr/enseignement/outils-et-matériaux-pédagogiques/textes-et-sources-sur-la-revolution-française/robespierre-discours-du-18-pluviose-an-ii/>.

Pour le moment, à Saint-Domingue, c'est progressivement le moment du ralliement, de l'exigence de projet commun. Il faudra attendre le débarquement et la tentative de réinscription de l'esclavage par le corps expéditionnaire pour que celui-ci soit constitué en ennemi commun, et que les différentes factions s'allient, en particulier après l'enlèvement et l'incarcération de Toussaint-Louverture puis d'André Rigaud au fort de Joux, à quelques cellules l'un de l'autre. Dans le *Mémorial*, Napoléon n'a nulle conscience de l'événement qui s'est accompli à Saint-Domingue : la passion de la nation française a été aveuglante au point que la passion nationale haïtienne a été occultée. Dans le *Mémorial*, Napoléon traite uniquement des affaires militaires, et de la répartition des groupes désignés par la « couleur », reprenant les caractérisations courantes. Il met en revanche sur le compte des planteurs l'exigence de l'expédition, et blâme Leclerc de n'avoir pas fait preuve d'un grand sens politique et tactique. La dernière remarque concernant Saint-Domingue mérite pourtant qu'on s'y attarde, car elle marque une reconnaissance *de facto* de la légitimité nationale, par le biais de l'économie :

Le système colonial que nous avons vu est fini pour nous ; il l'est pour tout le continent de l'Europe ; nous devons y renoncer et nous rabattre désormais sur la libre circulation des mers et l'entière liberté d'un échange universel. (Las Cases 1842, 688)

Donc un pays est bien né, et avec lequel le commerce eût été possible.

Mais au-delà du plaidoyer *pro domo* et de l'hagiographie courante du *Mémorial*, il convient de revenir sur l'idée nationale telle qu'elle s'est exprimée à Saint-Domingue-Haïti. Gageons alors que progressivement la position de Janvier gagnera en lisibilité.

Avant de devenir une question de nationalité et de prérogatives, la nation est centrale en Haïti à partir du moment où les révoltes d'esclaves prennent de l'ampleur et où l'exigence est de parvenir à créer un front commun. On sait les tergiversations, les alliances et les retournements d'alliances jusqu'au moment où tous les partis forment une coalition qui finit par l'emporter. Le préambule de la *Déclaration d'Indépendance*<sup>2</sup> crée d'abord un « pays », là où il y avait des origines et des intérêts différents et divergents. Le lexique est particulièrement intéressant : « Indigènes d'Hayti », « Puissances étrangères », « pays indépendant » ; « la Proclamation traite des mots » : « il faut par un dernier acte d'autorité nationale assurer à jamais l'empire de la liberté dans le pays qui nous a vu naître ». C'est une proclamation des égaux : « Citoyens, mes Compatriotes », qui demeure néan-

---

<sup>2</sup> Disponible à l'adresse : <http://www.nationalarchives.gov.uk/dol/images/examples/haiti/0001.pdf>.

moins insatisfaite : « le nom français lugubre encore nos contrées ». La suite présente la seule occurrence du terme « nation » de la déclaration, et il résonne bizarrement :

Tout y retrace le souvenir des cruautés de ce peuple barbare ; nos lois, nos mœurs, nos villes, tout porte encore l’empreinte française ; que dis-je, il existe des français dans notre Isle, et vous vous croyez libres et indépendans [*sic*] de cette République qui a combattu toutes les nations, il est vrai ; mais qui n’a jamais vaincu [que]<sup>3</sup> celles qui ont voulu être libres.

L’affirmation traite ainsi en paradoxe le constat des violences républicaines : elle attribue la qualité de nations à celles qu’ont combattues les républicains français et seules celles qui aspiraient à la liberté ont été, ou pas, vaincues... ce qui laisse le lecteur songeur. En même temps le caractère initial de cette déclaration est revendiqué. Mais pas de qualité voire d’attribut de Nation au corps du peuple d’Haïti.

On ne saurait cependant pas tenir comme une évidence cette déclaration d’Indépendance : l’étonnement, voire une forme d’hébétude, semble affecter tous les acteurs de l’événement et qui s’empressent de prêter serment. On l’a assez répété : les Haïtiens ont combattu pour l’indépendance des États-Unis d’Amérique, et donc parmi les officiers comme Christophe, la réalité de celle-ci est acquise. Il est possible de se séparer de l’emprise politique, économique et commerciale de la métropole. C’est aussi une aspiration de nombreux planteurs, on le sait. Mais à Saint-Domingue, ce n’est pas le seul enjeu. L’indépendance va de pair avec l’abolition de l’esclavage, déjà obtenue en 1793 et que l’expédition Leclerc vient remettre en cause. L’indépendance est une étape de la libération, et pas une fin en soi, même si elle le devient. Cette évidence actuelle modifie les points de vue, et elle est l’objet d’insistance dans la déclaration. Mais point de nation dans cet assemblage. Lapsus ? Trop plein d’évidence ? Impossibilité de rassembler tant il y a de *nations* différentes parmi les *Indigènes* ? Car si le terme d’indigène désigne la personne originaire du pays où elle se trouve, alors on est loin du compte. La question de la nation est d’abord un problème à résoudre. Et faire appel à elle, cela revient à rester dans le déclaratif. On rappelle que dans l’imaginaire du vodou la distinction de nation, en fonction des origines africaines, est d’importance.

Rares sont les mentions de la nation en vérité. La *Constitution* de 1805 en porte trois particulièrement signifiantes :

---

**3** Ajout manuscrit sur le texte imprimé, d’origine inconnue, et qui modifie considérablement la signification du texte...

- Article 12 : « Aucun blanc, quelle que soit sa nation, ne mettra le pied sur ce territoire, à titre de maître ou de propriétaire et ne pourra à l'avenir y acquérir aucune propriété » ;
- Article 25 : « Le gouvernement assure sûreté et protection aux nations neutres et amies qui viendront entretenir avec cette île des rapports commerciaux, à la charge par elles de se conformer aux règlements, us et coutumes de ce pays » ;
- Article 28 : « Au premier coup de canon d'alarme, les villes disparaissent et la nation est debout ».

La nation, c'est l'autre, sauf à partir du moment où Haïti est en danger. La nation, alors, est en armes.

Les mentions de la nation sont très rares également chez Vastey et à notre connaissance ne renvoient pas à la nation haïtienne, mais aux autres, comme dans les expressions « tribunal des nations », « la grande et magnanime Nation britannique ».<sup>4</sup> On trouve également une mention éloquente dans le premier numéro, programmatique, de *L'Abeille Haytienne*, présentation rédigée par Jules Solyme Milscent :

Concitoyens ! Nous formons une nation libre : veillons à notre conservation. En favorisant le progrès des lumières, nous nous rapprochons d'une époque qui, en forçant les peuples à nous respecter et à nous estimer, détruira pour toujours, l'espoir de nos ennemis.<sup>5</sup>

C'est reconnaître ainsi combien est délicate l'affirmation de la nation, en particulier dans la situation que connaît Haïti dans ces années de scission de la terre en trois entités distinctes : le Royaume du Nord, la République, la République paysanne de la Grande-Anse (1807-1819). Les Haïtiens sont avant tout « peuple ». Le vrai problème, et de taille, est que l'article 14 de la constitution de 1805 ne sera jamais accepté, ni même réellement entendu, malgré les protestations de conformité :

Toute acception de couleur parmi les enfants d'une seule et même famille, dont le chef de l'État est le père, devant nécessairement cesser, les Haïtiens ne seront désormais connus que sous la dénomination générique de Noirs ».

On sait que la réalité a démenti cette aspiration, et que la question du projet commun de société s'est aussi fracassée sur la ligne de couleur.

---

<sup>4</sup> De Vastey 1814, respectivement dans l'Adresse au Roi et l'Introduction.

<sup>5</sup> *L'Abeille Haytienne. Journal politique et littéraire*, 1, Port-au-Prince, 7 juillet 1817, 7. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb32680720w>.



Louis Joseph Janvier s'est longuement penché sur cette exigence et sa propre conception de la nation haïtienne a sans doute été affectée par ses expériences.

Ce qui est central semble moins la nation, entité abstraitement définissable, que la nationalité. C'est du moins le sentiment trouble qu'éprouve le lecteur avec l'ouvrage de Janvier consacré à l'histoire des constitutions d'Haïti. Mais le trouble, le lecteur familier de l'historiographie haïtienne l'a déjà éprouvé. Janvier arrive après une succession d'ouvrages qui remettent en cause la *vox populi*.

Il convient de remonter encore le temps et de s'arrêter à un texte important. Texte fondateur, *L'Histoire d'Haïti* de Thomas Madiou trace les contours de cette nation haïtienne introuvable. L'insistance de l'auteur à saturer d'exemples et d'anecdotes les rappels de l'extermination initiale ne doit pas faire perdre de vue que, pour lui, c'est bien évidemment la question de l'indigénat qui est posée. Il n'y a plus d'indigènes en Haïti, à peine seulement quelques traces. Madiou affirme de surcroît pour sa propre identité une ascendance amérindienne, lointaine, ce qui lui permet d'êtreindre dans sa propre personne les différentes composantes qui ont participé à la genèse anthropologique d'Haïti. Janvier aussi affirme une telle ascendance. Demeure le constat tragique : s'il y avait nation, elle a disparu. Et il faut quand même imaginer le trouble qui se saisit de ceux qui ont remplacé ces disparus. Janvier aussi sera porteur du même trouble, comme on l'a montré dans l'article initialement consacré à son œuvre (cf. Chemla 2005, 7-36).

Dans le même souci d'identifier ce qui fait défaut au projet commun d'une introuvable nation haïtienne, il faut revenir à la haine inexpiable entre Noirs et Gens de couleur, et à la guerre dite des Couteaux (1799-1800), aux très nombreuses exactions et aux logiques d'exterminations mises en œuvre pendant ce conflit interne. Le souvenir en restera longtemps gravé dans la conscience haïtienne, alors qu'il a été longtemps ignoré par les études consacrées à Haïti par les chercheurs étrangers. Le projet commun est longtemps défailant. Un exemple, extrait de *L'Histoire d'Haïti* de Madiou, permet d'appréhender en partie cette défaillance consubstantielle. Il restitue les points de vue des partisans de Rigaud pendant la guerre des Couteaux, en particulier dans l'hyperbole du discours haineux, pendant la préparation du siège de Jacmel en 1799, la ville étant un camp retranché des partisans de Rigaud :

La détermination de vaincre ou de mourir était peinte sur les traits de chaque soldat. La haine la plus implacable contre l'autorité de Toussaint Louverture se manifestait dans les rangs ; chacun voyait en lui le protecteur du colon blanc, le bourreau des hommes de couleur, et l'ennemi de la liberté des noirs. Les femmes elles-mêmes, noires et jaunes, étaient pleines de courage, et se montraient déterminées à partager tous les dangers du soldat. (Madiou 1847, 7)

Au-delà de l'opposition entre les deux chefs Rigaud et Toussaint, au-delà de la ligne de couleur à prétention anthropologique, les oppositions semblent si radicales qu'elles en deviennent insurmontables. Madiou insiste dans cette partie de son *Histoire* sur les différences d'attitude entre les principaux officiers, parvenant progressivement à opposer les postures de Dessalines à celle de Christophe, préfigurant ainsi le moment de la séparation, et de la fin du projet commun. Toute la question est de parvenir à qualifier correctement ces conflits récurrents : s'agit-il d'une guerre civile à l'intérieur d'une colonie ou bien d'un conflit entre plusieurs, deux déjà, *nations* distinctes, et qui s'excluent ? Considérer que ce questionnement n'affecte pas Janvier serait une vue de l'esprit, incomplète et pour le coup, teintée de l'écran des logiques réductrices de l'étranger. Cette logique de disjonction, aussi bizarre qu'elle puisse se présenter, semble inhérente à l'État haïtien.

Il est un autre texte de Madiou qui permet d'approcher cette question. Restée dans de la famille jusqu'en 2017, l'*Autobiographie* de Thomas Madiou est de surcroît particulièrement intéressante dans ce contexte si complexe, parce qu'elle permet de mieux comprendre l'articulation entre la réflexion et la construction du politique, comme gestion d'un État en manque ou peut-être, comme l'auteur le suggère, comme un État manqué, dans le contexte déterminé par le paiement de l'indemnité aux planteurs, et l'endettement chronique de ce même État. Ainsi, encore, tout remonte aux années qui ont précédé la déclaration d'Indépendance. Et les conséquences en sont désastreuses encore, et l'autorité de Madiou n'eût sans doute pas pâti si les Haïtiens avaient pu disposer de ce texte plus tôt :

Ceux qui possèdent ne sont aux yeux du peuple que des bandits heureux ; ainsi les serviteurs dans les maisons privées, les journaliers dans les montagnes et dans les villes, enfin la classe des prolétaires nourrit-elle contre les chefs de maison d'abord une haine implacable puis un mépris réel qui n'est nullement déguisé, car celui chez lequel le prolétaire est engagé n'est vraiment presque à coup sûr qu'un brigand masqué sous de beaux vêtements. Aussi le peuple frappe-t-il fort dans les troubles sociaux et politiques. Dans les tourments révolutionnaires, il n'a pas besoin de connaître la couleur de son chef, il s'inquiète peu s'il est noir, blanc de peau ou mulâtre pourvu qu'il l'autorise à piller. Mais son intime confiance politique est dans le chef noir. (Madiou [2017], 93)

Ce premier constat d'une pérennisation de la haine sociale est redoublé de la mise en accusation du groupe social et phénotypique dont relèverait Madiou, mais dont il se sépare en se plaçant au service de l'État, comme historien et comme ministre responsable. Le tableau qui ressort est particulièrement inquiétant, et a sans doute structuré la description sociale jusqu'à récemment :

Les hommes éclairés qui donnent la plupart l'exemple des malversations ont été les premiers corrupteurs du peuple qui pense qu'il dispose de son bien quand il dévaste les propriétés privées ; cependant il faut bien reconnaître qu'il y a quelquefois des victimes innocentes, des familles qui avaient gagné leur bien-être à la sueur de leur front, mais ce sont des exceptions. Les plus instruits, presque tous, ne se livrent aux malversations que parce qu'ils n'ont pas foi en l'avenir de leur nation indépendante, ni même de la société. Ils se hâtent de faire grand profit de leur position pour pouvoir se retirer à l'étranger. Bien d'entre eux disent qu'on ne doit parvenir au pouvoir que pour s'enrichir ou exercer des vengeances. Ces malversations et déprédations appauvrissent le trésor public et empêchent d'améliorer en aucune façon l'état matériel du pays. Depuis 1804 jusqu'à ce jour (1868), rien ne se répare ; les ruines s'amoncellent ou pour mieux dire, les traces des ruines ont même disparu tant le pillage fonctionne avec persévérance, lentement, il est vrai, mais sans cesse, on dirait des animaux rongeur les os des morts. (Madiou [2017], 94)

Né en 1855, Louis Joseph Janvier a ce délitement d'un État haïtien problématique sous les yeux. Il aura des mots très durs sur la guerre de tous contre tous, sur les généraux « d'arrondissements », mais aussi contre l'indécence économique et sociale d'une bourgeoisie corrompue, dans *Le Vieux Piquet* en particulier (Janvier 1884).

C'est en partie sur ce soubassement que va s'élaborer le discours de Janvier touchant à la fibre patriotique et à la définition d'une nation jusque-là introuvable, sinon dans les situations d'alarme. Les publications de Janvier s'échelonnent en trois étapes, on le rappelle succinctement : d'abord, en 1881, il publie sa thèse de médecine. Entre 1882 et 1886, il entreprend un travail sur les causes internes et externes du mépris à l'égard d'Haïti. En 1889, il publie le roman *Une Chercheuse*, qui semble être au cœur de son approche. Enfin, entre 1905 et 1908, les trois ouvrages publiés tiennent de l'action politique, en vue d'être élu. Janvier meurt assez jeune, à 55 ans, en 1911, probablement épuisé par une activité intellectuelle qui l'a occupé nuit et jour.

L'ouverture discursive est la fameuse thèse de médecine consacrée à la *Phtisie pulmonaire - Causes - Traitement préventif*. L'approche que mène Janvier, en accord avec les théories du temps est avant tout sociale et hygiéniste : étudier les causes de la phtisie, c'est

aborder une question qui tient autant à la médecine qu'à l'économie d'une nation. La phtisie est une cause de dépopulation. Par elle, la société, minée dans ses réserves, tombe en décadence, en sénilité. L'homme se doit conserver non seulement pour lui-même, non seulement pour sa famille, mais avant tout pour la patrie. (Janvier 1881, XVI)

La santé n'est bonne qu'au regard d'un projet commun et national, en tous les cas patriotique. Le relevé des causes de la maladie met en place une géographie sociale, des profondeurs des sous-sols, à l'élévation en altitude. Tout un imaginaire se déploie qui articule les causes de la maladie à la descente dans les profondeurs à la fois urbaines et sociales :

Des faits nombreux ne laissent aucun doute sur l'influence que la lumière exerce sur l'organisme. Les individus qui vivent dans l'obscurité respirent moins ; ils ont les chairs molles, bouffies, infiltrées ; leurs tissus sont atones et sujets à l'hydrohémie :<sup>6</sup> tels les prisonniers dans les cachots non ensoleillés, les marins de la cale et de la cambuse, les concierges, les ouvriers qui travaillent au-dessous du niveau du sol, ceux qui habitent les caves. Ces malheureux privés des bienfaisants rayons du soleil meurent le plus souvent de scrofule et de phtisie. (Janvier 1881, 114)

En Haïti même, cette répartition spatiale est reproduite par la configuration géographique : aux villes, dans les espaces de bord de mer et parfois marécageux, où se déroulent vie commerciale et vie politique, ainsi que les plaisirs de la chair, la phtisie est une marque courante. En revanche, dans les hauteurs, où travaillent réellement les paysans, la phtisie est rare :

Ainsi en Haïti [...] île montagneuse par excellence, assez grande et assez élevée pour que ses côtes seulement soient balayées par les vents de la mer, la phtisie est très rare dans les campagnes.

Le montagnard haïtien, toujours vif et gai, alerte et dispos, fort et intelligent, travaillant à sa guise, - assez mais pas trop -, libre, maître de son champ, bien nourri et bien soigné, content de peu d'ailleurs, est rarement atteint de maladies chroniques. Connaissant peu les causes morales déprimantes, toujours au grand air, aimant la danse, l'équitation, la chasse et la pêche, y excellant, vivant large et bien enfin, il ne meurt presque jamais de phtisie ».<sup>7</sup>

À l'inverse, dans les villes, la situation est déplorable :

La phtisie n'est pas très rare à Port-au-Prince, la capitale, ville bâtie sur le bord de mer, moitié sur un terrain d'alluvion, moitié sur un terrain crétacé, grand centre d'affaires commerciales, où la vie

---

<sup>6</sup> Présence d'eau en quantité anormalement élevée dans le sang.

<sup>7</sup> Janvier 1881, 31. Une note à ce texte vante l'hygiène corporelle des paysans. Plus loin (143), la vêtue des paysannes est elle aussi proposée comme la confirmation d'une hygiène corporelle exemplaire.

de bureau, des grands comptoirs, des grandes administrations, retient les hommes captifs tout le jour, où l'on a toutes les facilités et toutes les séductions d'une vie de trop peu d'exercices physiques et le soir peut-être quelque peu libertine. (Janvier 1881, 31)

C'est cette cartographie que les ouvrages de Janvier vont affiner et préciser. Cependant, on relève l'insistance de Janvier pour une bio-politique avant la lettre. Le texte de sa thèse lui permet d'élaborer une pensée tournée vers l'hygiénisation de la société, et vers la définition d'une modernité sociale à même d'envisager un projet de société. Ainsi, la sexualité (masculine, il faut le rappeler) est traitée sous l'angle non du plaisir, mais de la nécessité. La sexualité féminine, quant à elle, doit être régulée dans le mariage, sous peine de la voir participer au dérèglement. La thèse de Janvier trace ainsi les contours d'un projet politique : bâtir une nation saine, et capable d'échapper aux attermolements et à la médiocrisation. C'est une nation dynamique, capable d'exercices physiques, en particulier pendant l'adolescence ou la « tuberculisation » est la plus sensible. L'exemplarité de l'élévation haïtienne, la vie des paysans dans les hauteurs par opposition aux urbains dépravés, l'engagement à la régulation de la sexualité libèrent du fléau phtisique (Janvier 1881, 260-1), et augmente la liberté de la population saine et hygiénisée. Il y a évidemment une antithèse :

L'homme de quarante ans qui, de gaieté de cœur et sans nul souci de la dignité humaine, s'adonne à la boisson, au tabac et aux femmes, mène une vie molle, lâche et efféminée, cet homme-là est un être peu utile et peu intéressant. Il est justement puni si, au fond de la coupe orgiaque, il trouve ce qu'il a cherché : la mort, - cette maladie dont on ne guérit pas ». (Janvier 1881, 262)

Ce sont les derniers mots du texte de cette thèse à visée essentiellement politique. De notre point de vue, ce texte inaugural affirme en creux la perception du fait haïtien par Janvier, au regard d'un environnement mental et culturel qui justement n'est pas haïtien, mais français, évidemment. L'opposition entre les deux va rapidement permettre de mettre en relief une série de paradoxes, comme l'articulation douloureuse notamment entre la décrépitude haïtienne, avérée, et le souci de défendre coûte que coûte l'exemplarité de cette présence au monde rendue possible par d'âpres combats (cf. Chemla 2005).

Dans un premier temps, Janvier mène l'offensive contre les détracteurs. On retiendra ici d'abord essentiellement l'ouvrage publié en pro-

testation contre l'article considéré comme insultant de Léo Quesnel.<sup>8</sup> La lettre de Janvier et sa réponse à la réponse de Quesnel constituent un argumentaire à la fois historique et anthropologique. Il y passe en revue la plupart des assertions du plunitif, et y répond presque point par point : les Haïtiens réalisent le programme de la Révolution française, et malgré l'âpreté des guerres, ne gardent pas rancune aux Français. Ils sont informés par la culture savante française. Sur le terrain de la race, il faut en finir avec les pseudo catégories décrites par Moreau de Saint-Méry, enfin. Et surtout, il ne faut plus considérer les différences phénotypiques depuis le mode de la blancheur. Quant à la proximité avec l'état de nature, une série d'évolutions marquantes a fait reculer cet état dans les lointains. Évolution intellectuelle, évolution morale, évolution religieuse ont été des facteurs d'élévation. Ce que montre l'argumentaire de Janvier est bien que l'haïtianité ne saurait être exclue du concert des peuples, et que cette haïtianité a réussi l'exploit d'abolir le système de « castes » qui a prévalu dans la société créole :

C'est à peine si l'œil sagace de l'homme d'État, ce psychiatre [*sic*] d'une nation, peut rencontrer et observer dans les moments de crises politiques aiguës (élections législatives, élection présidentielle) des cas sporadiques de cette curieuse et singulière maladie de l'intelligence qu'on appelle le préjugé de couleur. Cela ne se peut plus observer que chez quelques rares esprits bornés, superficiels, ignorants ou monstrueusement pervers quoique éclairés, ou encore dans quelques âmes faibles, emplies de visions ou de chimères et affolées par la peur de dangers imaginaires. (Janvier 1882, 50)

La société haïtienne, selon Janvier, ne générerait pas d'exclusion, contrairement à ce qu'affirme Quesnel.

En même temps, Janvier rappelle que les nouvelles mainmises coloniales se traduisent par la disparition des populations indigènes, comme ce fut le cas dans l'île originelle qui aura été le laboratoire de l'extermination. Ce n'est pas tant de l'exclusion dont il faut se prévaloir que de l'éloignement, considéré comme un gage de protection contre l'emprise de l'autre qui installe la plupart du temps un échange aux termes inégaux. Puis le texte pivote, et à partir d'une longue étude sur le mariage, étude critique aux nombreuses références savantes, dotée d'une longue citation de Schopenhauer, Janvier dresse un constat de l'institution, pour en rappeler l'inanité, sinon comme un bio pouvoir avant la lettre. La polygamie, en effet, permet de peupler

---

<sup>8</sup> *Revue politique et littéraire* du 21 janvier 1882, selon les indications de Janvier. Il n'a pas été possible de consulter l'original, l'année 1882 de la *Revue Bleue*, autre titre de la revue, est manquante au catalogue de la BNF (juillet 2020).

un pays rapidement. Le mariage de raison ou de convenance n'est en effet pas propice à l'amélioration de la patrie :

Le cœur et la nature n'ayant pas présidé à ces unions, n'ayant pas signé au contrat, n'ayant pas été prié à ces noces, se retirent aussi quand doit venir l'enfant ; aussi celui-ci naît-il souvent rachitique, phtisique, mal bâti, égoïste et devient traître à sa famille, traître à son pays au moment du danger. (Janvier 1882, 70)

En conclusion de cet argumentaire, dont les moments sont rappelés en fin d'article, comme pour en faciliter la mémorisation, Janvier affirme que sa certitude est acquise qu'Haïti se fera d'elle-même, c'est-à-dire par les Haïtiens : « Haïti farà da se » (Janvier 1882, 85).

*Un peuple noir devant les peuples blancs...*, publié en 1883 reprend une partie de ces arguments en les circonstanciant à partir des allégations de Cochinat. Ouvrage connu, dont on a déjà traité la substance, en particulier les fondements de l'argumentaire de Cochinat, il est ouvert par une longue série de citations touchant à la nation ainsi que la patrie.

Là encore, il est utile d'examiner quelques éléments contextuels. C'est en 1882 que Renan publie *Qu'est-ce qu'une nation ?* Le retentissement est important dans toute l'Europe, en raison certes de la renommée de son auteur, mais sans doute aussi parce que les conflits récents entre États européens ont mis à mal la notion : le capitalisme triomphant, la technicisation en marche, le caractère total et meurtrier des affrontements, mettent quelque peu à mal le sentiment national, même si en France il est conforté par l'espérance de la reconquête de l'Alsace et de la Lorraine. Et puis les conquêtes impériales et l'entreprise en cours des colonisations exigent sans doute un examen nouveau. Renan actualise la notion, dont il montre qu'elle est floue, et qu'elle ne saurait servir de principe politique, mais que, de fait, elle ouvre un horizon, ou indique une direction. Il en rappelle les origines révolutionnaires : « C'est la gloire de la France d'avoir, par la Révolution française, proclamé qu'une nation existe par elle-même » (Renan 1882, 10).

L'essentiel est donc bien dans la dynamique de l'autonomie et le fait que la nation se refonde sans cesse, puisant ses forces de renouvellement en son sein.

Mais de là à parvenir à répondre de façon positive à la question, il apparaît que le paysage est contrasté. La conférence, d'une tonalité particulièrement moderne, va montrer que la définition de la nation est improbable, voire introuvable. Janvier ne peut que prêter attention à ce discours idéaliste de Renan, qu'il critique par ailleurs. Renan passe au crible les différents marqueurs habituellement utilisés, pour leur dénier toute efficacité : l'histoire, la race, la religion, le commerce, dont les communautés d'intérêt transcendent les fron-

tières, la géographie. Il n'existe pas de frontières naturelles, et déclarer le contraire c'est accepter d'aller vers le pire :

La vérité est qu'il n'y a pas de race pure et que faire reposer la politique sur l'analyse ethnographique, c'est la faire reposer sur une chimère. [...] En d'autres termes, les origines zoologiques de l'humanité sont énormément antérieures aux origines de la culture, de la civilisation, du langage. (Renan 1882, 15)

Parmi les marqueurs mal utilisés et propices eux aussi au pire, il y a la langue, qui est une formation particulièrement arbitraire :

Les langues sont des formations historiques, qui indiquent peu de choses sur le sang de ceux qui les parlent, et qui, en tout cas, ne sauraient enchaîner la liberté humaine, quand il s'agit de déterminer la famille avec laquelle on s'unit pour la vie et pour la mort. (Renan 1882, 21)

Alors, *quid* de la nation ? Passé le moment critique, la recherche d'une définition devient délicate. Renan ne cache pas la difficulté : la nation est approchée comme un « principe spirituel » pas nécessairement pérenne. Les nations peuvent disparaître, ou bien simplement cesser d'être le moteur d'une espérance. Car c'est bien sur ce terrain que la nation peut-être prend sens : la nation est un présent, une présence dans le présent, c'est-à-dire un héritage et un projet. « Dans le passé un héritage de gloire et de regrets à partager, dans l'avenir un même programme à réaliser » (Renan 1882, 27).

C'est dans cette dynamique, encore une fois, que la nation construit pleinement la signification de sa présence continuée : la nation se manifeste dans le consentement à la solidarité, au sacrifice (du passé déjà, et de ce qu'il faut détruire pour permettre l'irruption de l'avenir), à l'abdication de l'individu au profit de la communauté, au vivre ensemble. Mais la nation se manifeste aussi par la consultation des populations. La dictature, et Renan est sans doute un des premiers penseurs du politique dans ce sens, ruine l'idée même de la nation, même et surtout s'il s'en fait un emblème, ou pire, une enseigne guerrière. Ce « principe spirituel » demeure néanmoins suffisamment imprécis pour permettre aussi des interprétations fondées sur un racialisme assez courant dans les années 1880-1900. Janvier est aussi informé par ce type d'argumentaire et son propre texte en est souvent marqué.

Revenons à *La République d'Haïti et ses visiteurs 1840-1882* (Janvier 1883). L'ensemble au titre imposant et informatif, est placé sous l'égide d'une figure féminine, la *matrice*. L'ouvrage est lui-même imposant. Sa préface est en grande partie constituée de citations, d'auteurs le plus souvent contemporains de Janvier, mais aussi d'anciens, qui célèbrent



l'attachement à la patrie, et méprisent son abandon. Ainsi le terrain est préparé ensuite pour un déferlement lui aussi imposant : l'épuisement de la figure du préjugé. À plusieurs reprises, Janvier rappelle ainsi les conditions d'émergence du fait haïtien, comme sa préservation et sa consolidation. Il rappelle les contradictions des discours critiques sur Haïti : ils sont en général muets sur les problèmes dénoncés quand ils ont cours en France ou en Europe. Il fait de Cochinat une sorte de repoussoir à toute prise de parole critique à l'égard du fait haïtien, surtout quand cette critique est perçue comme injuste, voire insultante. La technique du pamphlet est au point pour Janvier : il reformule le discours de l'insulte, en montre l'inanité et le caractère dérisoire ou mensonger, et justifie par ce moyen-là de renvoyer l'adversaire dans le silence, en l'insultant. Le lecteur est sensible au caractère littéraire de la diatribe, presque poétique, et qui souvent quitte son objet, dans une envolée vers des images volontiers évocatrices :

Croyez-vous donc que c'est du sang de mollusque, du sang blanc, du sang de homard qui circule en nous ?... Si vous êtes une huitre, croyez-vous que je doive forcément vous ressembler ? ... Croyez-vous que je doive me laisser cracher au nez, laisser défigurer mon frère, mes amis, les miens que vous traitez de vaniteux, d'ivrognes, de voleurs, de lâches, de tellement paresseux et inconscients qu'ils dormiraient dans l'eau ? Puis-je laisser insulter à ma famille, à la famille agrandie, c'est-à-dire à ma patrie, sans sentir bouillonner tout mon être et bondir dans mes artères ce vieux sang de combattant qui m'étouffe ? (Janvier 1883, 481)

Ainsi, attenter à l'intégrité d'un des membres, c'est attenter à la « patrie ». Encore une fois, on attendrait ici l'autre mot, celui de nation, ou bien la reprise de celui de *matricie*.

Le nationalisme de Janvier est peut-être sans doute imprononçable, comme l'est l'objet désirable d'une origine commune, d'une naissance commune. La nation, c'est peut-être alors cela : la naissance qualifiée depuis une « même » origine. C'est un songe, alors, car la qualification de l'identité de lignage s'apparente plus à un mythe qu'à la réalité. L'idée nationaliste s'approche peut-être par certains attributs, celui du sang, celui du désir d'une société. Par-delà une prétendue ligne de couleur, qui pourtant revient si souvent sous sa plume, il rejoint ainsi le constat mené et énoncé secrètement par Madiou dans son *Autobiographie*. La littérature haïtienne est très souvent aux prises avec le trouble dès qu'elle s'empare de cette question, ainsi que nous l'avons montré autrefois (cf. Chemla 2003, 36, 61, 89, 161-3), dès lors que les origines sont identifiées à partir d'un lieu.

En 1884, il publie *Haïti aux Haïtiens*, dont le titre est déjà une déclaration nationaliste, et qui comme c'est souvent le cas, témoigne d'une charge d'anxiété, entraînée par la perte du sentiment d'identi-

té. Il s'en prend aux menées qui visent à déliter le pays, à le mettre à l'encan, ou en coupe réglée, à l'image de l'Égypte, qui à force d'investissements et d'emprunts se retrouve en quasi faillite, et donc livrée aux banquiers. Composé de cinq articles destinés au journal *La Nation*, cet ouvrage dont le premier article, « Les Gloutons et les Candides » est daté de 10 jours avant la mort de Madiou, qui avait récusé la légitimité des révoltés. Janvier dénonce les tentatives de démembrement et rappelle que ce sont les paysans haïtiens eux-mêmes qui doivent industrialiser leur exploitation de la terre. Il dénonce aussi la duplicité des puissances coloniales :

Par le passé, on peut préjuger de l'avenir. On a cherché à nous humilier ; on nous dépouille et on nous pille ; on nous a mis et on nous met chaque jour le poignard sous la gorge ; on nous a menacés et on nous menace dans notre indépendance parce que nous avons une dette de quarante millions ; on a colporté partout que nous étions des sauvages pour nous intimider et de nous mieux rançonner ; ceux qui nous léchaient la main chez nous nous appelaient singes en Europe. (Janvier 1884b, 15)

Certes, et s'il s'agit bien d'une déclaration que l'on éprouve comme nationaliste, on ne parvient pas aisément à concevoir ce qu'il en est de la nation. Dans d'autres passages, ce sont les rapports entre la France et Haïti qui sont valorisés, sur le plan de la formation intellectuelle. Et par celle-ci, c'est bien l'exemplarité haïtienne qui est mise en avant, dans un dépassement d'une définition restrictive de la nation, et en opposition frontale avec l'économie fondée sur la rapine :

Il y a une grande Europe : celle qui continue Diderot, Condorcet, Grégoire, la Grande Constituante et la Convention ; c'est celle des philosophes, des émancipateurs, des aimeurs ; celle de Michelet, de Schœlcher, de Pierre Laffite [*sic*, pour Laffitte] ; celle-là nous dit : Nous vous émancipons le cerveau pour que vous vous mettiez un jour à la tête de la race noire. (Janvier 1884b, 31)

L'enjeu est de parvenir à résister à la dépossession.

En 1884, *Les Affaires d'Haïti 1883-1884* (Janvier 1973) étendent la réflexion à partir des événements militaires qui ont secoué Haïti pendant l'année 1883 (mars-octobre). La tentative de prise du pouvoir dirigée par Boyer Bazalais, fondateur en 1870 du parti libéral a été un échec malgré des combats importants, lors de la chute de Miragoâne, pendant laquelle il est mort, ce qui a entraîné la capitulation de ses partisans. La ligne de partage politique entre le parti libéral et son rival, le parti national, fondé en 1879, est avant tout une ligne de couleur. C'est à partir de ce clivage que Janvier va donner une approche de ce qu'il conçoit au sujet de la nation.

---

La première étape consiste à exclure les traîtres et les renégats, qui ne se reconnaissent pas dans l'histoire du surgissement de la nation haïtienne :

Un jeune peuple a besoin de sa bonne réputation pour prospérer, pour grandir. Il doit impitoyablement clouer au pilori de son histoire tous les félons, tous les renégats ; il doit flétrir à jamais, pour l'enseignement des générations futures, les noms des insensés et des traîtres qui, à l'étranger, se constituent les assassins de l'honneur collectif. (Janvier 1973, 9)

Le problème est analysable à l'aune du préjugé de couleur. Ainsi, relevant dans la presse française des remarques racistes au sujet du président Salomon, il rappelle que la tyrannie n'est pas l'apanage des Noirs :

Tibère, Néron, Héliogabale, Pierre le Cruel, Charles IX, Henri VIII, César Borgia furent des tyrans dont l'Europe occidentale ne saurait oublier les noms. Ils n'étaient pas des nègres. Je défie qu'on cite le nom d'un seul chef noir qui les ait égalés en férocité. Il serait grand temps qu'on fût juste, indulgent envers la race noire ; qu'on l'innocentât surtout de tous les crimes et forfaits dont il était de mise autrefois de charger la mémoire de ses types les plus éminents ou les plus célèbres. (36 note 2)

Le préjugé de couleur est un attribut majeur des libéraux, qui sont avant tout des clairs, et qui sont coupable d'une erreur de taille :

Il serait à désirer qu'un Haïtien, quelle que soit la couleur de sa peau, écrivit, spécialement pour son pays, un livre court et précis où il serait démontré que le mulâtre est un hybride et qu'il n'existe pas de race mulâtre ; que noirs et mulâtres devraient vouloir se qualifier de 'nègres', qu'en Europe et en Amérique le mulâtre et le nègre ne font qu'un ; qu'aux États-Unis et en France, par exemple, on ne fait aucune distinction entre un mulâtre et un nègre instruits ; qu'on n'en fait non plus aucune entre un mulâtre et un noir ignorants ; qu'en tant qu'on établisse distinction entre un nègre instruit et un mulâtre ignorant, l'avantage est tout entier en faveur du nègre. (47 note 1)

En fait, ceux qui se définissent comme libéraux ne sont guère plus que des *antinationaux* et qui n'obéissent réellement à aucune règle :

« Que les antinationaux ne viennent pas parler de principes, de libéralisme : ils n'ont pas de principes sociaux et ne sont nullement des libéraux. C'est ce que les artisans, les paysans sentent très

bien, et voilà pourquoi le pouvoir des chefs mulâtres n'a jamais été que précaire ; voilà pourquoi ils n'ont jamais pu bâtir que sur du sable. Ils n'auront jamais la confiance du vrai peuple, s'ils ne prouvent, au préalable, par toute une existence de labeurs, par une conduite pleine de respect pour les lois du nombre et pour la loi écrite, que le préjugé de couleur ne fit jamais partie de leur bagage politique. Puissent-ils me comprendre pour le plus grand bien de la patrie. (21 note 1)

Là où la pensée de Janvier se fait réellement déterminante et argumentée, c'est quand il affirme que le préjugé de couleur est un paravent de la haine sociale. Il anticipe les longues analyses qu'il va publier dans l'ouvrage consacré aux constitutions d'Haïti et à la critique du *Code rural* promulgué sous la présidence de Boyer. La nation haïtienne est dépossédée de ses terres par ceux-là mêmes qui devraient les défendre, ce qui reconduit les oppositions violentes entre travailleurs et propriétaires souvent auto-institués. Les paysans du Nord en ont fait les frais autrefois :

Ces paysans, qu'on a appelés piquets, et dont les revendications étaient entièrement justes et bien fondées, furent massacrés ou dispersés par les troupes régulières que les gouvernants réactionnaires, qui siégeaient à Port-au-Prince, envoyèrent contre eux. Jusqu'à aujourd'hui, en Haïti et à l'étranger, des publicités mal renseignées ou peu sincères continuent d'insulter à la mémoire de ces vaillants prolétaires. De 1843 à 1883, la situation continua d'être déplorable pour les paysans. Ils travaillaient sur des terres qui étaient détenues par de soi-disant propriétaires, dont les droits étaient souvent contestables et quelquefois absolument problématiques et qui, pourtant, s'emparaient audacieusement de la moitié et même des deux tiers de leurs récoltes. (56)

Si la terre passait réellement dans les mains des paysans, ce serait la fondation de la citoyenneté, et non plus la continuation du « demi-servage » (43).

Pour donner réalité à la nation, il est nécessaire de tenir une dynamique que ne connaît pas Haïti : il faut à la fois cohésion mais aussi vertu. Certaines nations donnent modèle à la cohésion, qui s'actualise en projet constant, alors que le pouvoir en Haïti n'a jamais été le socle de l'État, et a été considéré comme une fin en soi, ce qui annule l'espérance d'une nation :

La cohésion intellectuelle est chose capitale et la discipline est chose supérieure. Les Prussiens savent se soumettre les uns aux autres : de là leurs triomphes. La discipline coercitive, celle qui donne à l'enfant l'habitude de se conformer aux lois ; le sentiment

d'allégeance et de loyauté (loyalisme anglais) qui existe aussi dans une démocratie où l'on croit à la liberté, à l'égalité, au peuple ; l'esprit de nationalité qui lie tous les hommes ensemble dans une nation, leur donne un grand respect de l'honneur du pays, tout cela manque absolument aux prétendus libéraux haïtiens. Ils ne savent pas obéir et aspirent tous au commandement, encore qu'ils ne fassent absolument rien pour le mériter, pour le tenir de ceux qui en sont les véritables dispensateurs. Ils ne comprennent pas le bourgeois ; ils n'ont jamais deviné l'artisan. Quant au paysan, ils l'ignorent. Ils se figurent que les montagnards n'ont rien dans le cerveau, ce en quoi ils se trompent grossièrement. De l'histoire de leur pays, ils savent à peine les noms ou les renient ; les idées du passé, celles du présent et de l'avenir, on dirait qu'un brouillard les leur dérobe. Ils sont aveugles et sourds. *Quos vult perdere Jupiter dementat.*<sup>9</sup> Un esprit superstitieux dirait qu'ils expient le crime du Pont-Rouge. Moi je dis qu'ils expient les attentats contre la justice et le droit, tous les mensonges que leurs pères et eux ils ont commis de 1801 à 1883. Une fatalité effrayante et mystérieuse pèse sur eux. Le peuple se venge. Il est destin, *Fatum*. (59 note 1)

Ce n'est qu'à partir du moment où le projet est partagé qu'il peut être mis en œuvre, et permettre de faire vivre le *corps* de la nation :

La nation, c'est l'État vivant, c'est l'être, le corps ; le gouvernement, c'est l'état pensant et agissant, c'est le cerveau, l'esprit. Le citoyen instruit doit respecter le corps et respecter le cerveau tout en signalant à celui-ci ses défaillances, tout en travaillant patriotiquement et pacifiquement à l'empêcher de commettre des fautes qui pourraient être préjudiciables non seulement aux générations vivantes, mais encore aux générations futures. Ce devoir, un des plus glorieux parce qu'il est un des plus difficiles, il doit le remplir en tout temps, en tout lieu, même au péril de sa vie. (60 note 1)

En même temps, force est de constater que la plupart de ces considérations sur la constitution de la nation se présentent dans le texte de façon presque latérale : la plupart sont en notes.

Après avoir relevé les obstacles à la reconnaissance de la nation haïtienne en raison des préjugés extérieurs et intérieurs, analysés les causes politiques et sociales de cette impossibilité, Janvier interroge les fondements mêmes de l'État, à partir de l'étude de ses constitutions, dont Haïti a connu pléthore entre 1800 et son époque. En 1886, il publie une longue étude qui demeure à ce jour une mine de renseignements : *Les Constitutions d'Haïti, 1801-1885* (Janvier 1886a).

---

9 'Jupiter rend fou ceux qu'il veut perdre'.

Demeurent ainsi une succession de constitutions pendant la durée du XIX<sup>ème</sup> s., ce qui dénote une singulière difficulté à bâtir le projet d'un État, de gouvernements et d'une administration œuvrant dans la durée. Là encore, l'articulation avec le principe spirituel et renanien commun fait immédiatement défaut. Dès les premières pages, le trouble est installé : « L'histoire d'une nation raconte son existence depuis ses origines, comme l'observation médicale raconte la maladie depuis sa naissance » (Janvier 1886a, II). La comparaison est pour le moins bizarre. Si la *matrice* conçoit la nation, ce serait *comme* une de ces maladies pernicieuses qui sapent la vitalité de l'enfant. Et cette maladie serait déjà présente dans le corps maternel. Ce serait à considérer évidemment depuis la figure génocidaire initiale, bien sûr, qui a rendu « cette terre qui avait bu le sang de Kaonabo et d'Anakaona » stérile au projet politique (Janvier 1883, 634). Il y a ainsi une grande cohérence de l'imaginaire nationaliste, malgré les contradictions apparentes.

Pourtant, ce que relève Janvier est bien une sorte de volonté politique à empêcher la construction de l'unité :

C'est au code rural de 1826, qui créait dans un pays qu'on prétendait égalitaire deux nations dans la nation, l'une suçant l'autre, c'est au code rural de 1826 qu'il faut remonter pour trouver une explication au pillage des villes renversées par le tremblement de terre de 1842, les origines des révoltes de paysans qui eurent lieu entre 1843 et 1847, des événements du mois d'avril 1848 et, sous Geffrard, celle des révoltes des montagnards de Jérémie, de la prise d'armes d'Adoubi, c'est-à-dire de la colère latente du paysan contre le citadin, du prolétaire contre le bourgeois, faisant explosion à chaque moment propice. (Janvier 1886a, 152)

Et Janvier dépasse le seul constat. Il trace des lignes de progression :

La nation haïtienne sera heureuse lorsqu'elle sera paisible, paisible quand elle sera éclairée, éclairée le jour où à la politique sentimentale, conservatrice des causes des conspirations, elle préférera la politique scientifique, celle qui les prévient ; elle sera riche et respectée le jour surtout où elle fera de la politique démocratique, de la politique des majorités d'intérêts, de la politique du plus grand nombre. Hors de là, ce sera toujours le gâchis ou même le chaos, la stagnation, ou même le recul. (Janvier 1886a 265)

Il en arrive ainsi à identifier ainsi ceux qu'il considère comme les membres de la nation réelle : « La Constitution de 1846 avec les amendements de 1859 et de 1860 ne changea rien au sort des classes laborieuses qui constituent le substratum, la vraie base de la nation » (Janvier 1886a, 277).

Le nationalisme tient alors au primat de la nation sur ce qui n'est pas elle. L'approche sociologique est ainsi déterminante dans les textes et dans l'argumentaire, et permet de tracer une ligne de partage radicale.

Ce n'est cependant encore pas aussi simple : toute l'œuvre de Janvier à la fois rend compte de ce constat, dans la lignée des essayistes et des penseurs qui l'ont élaboré progressivement - en particulier Madiou - en même temps qu'il le déconstruit, notamment dans sa critique souvent acerbe de l'impossibilité de bâtir un projet. Dans *Le Manuscrit de mon ami*, le narrateur désabusé au centre du roman, et comme un double de l'auteur et de ceux de sa génération, reprend ce constat, et l'étend à une véritable description sociale : « L'Histoire d'Haïti est l'histoire de l'écrasement de l'énergie individuelle par les Pouvoirs Publics - lesquels n'ont jamais voulu qu'une chose : l'égalité dans la servitude ». <sup>10</sup> La nation est éteinte alors. C'est entre ces extrêmes que gravite la pensée de la nation.

*Une Chercheuse* va donner à lire le roman de cette complexité. Le roman va aussi mettre en évidence ce qu'on qualifie de mélancolie de Janvier : l'état de tristesse profonde qui l'affecte pendant la dernière partie de son existence.

C'est une forme de désenchantement qui prévaut quant à l'exposition de l'action nationaliste dans le roman.

Une partie du roman de Janvier peut être lue comme une étude anthropologique des conditions d'exercice d'un pouvoir dont l'objet le plus occulte, mais aussi le plus essentiel, est la menée impérialiste. Loin de s'éloigner radicalement de la topique haïtienne, il semble bien que l'auteur la mette progressivement en perspective, en l'inscrivant dans la question de l'expansion coloniale, dont Haïti est une des victimes potentielles, parmi tant d'autres. C'est aussi par là que le projet romanesque trouve aussi son véritable espace : plusieurs auteurs déclarent, en effet, que Janvier aurait dû se contenter de l'écriture de l'essai et du pamphlet, que *Le Vieux Piquet*, par exemple, a une stricte valeur démonstrative, et que la fiction n'ajoute rien à ce que l'on sait des conditions de vie misérables des paysans. Jean Jonassaint a bien montré, au contraire, que ce court texte est sans doute à l'origine du genre de l'« audience », et que Justin Lhérisson en est sans doute le premier héritier. Dans *Une Chercheuse*, il fait tomber les masques de la respectabilité, et la fiction parvient à pointer du doigt l'innommable et l'impensé de la science politique. Le roman montre une galerie de personnages liés de quelque façon au pouvoir. Ils sont rarement montrés sous un jour positif. (Chemla 2005, 27 ss.)

---

<sup>10</sup> Hibbert 2013, 6 (/172, format ePub).

Tout le roman repose sur des pratiques de décentrement et de déplacement, du moins du point de vue des personnages centraux, Mimose et Edriss. C'est même le projet romanesque qui est lui-même décentré : Haïti, dont Janvier est un défenseur infatigable, n'est traitée qu'à la marge dans le roman, mais précisément à travers l'onomastique de la galerie quasi zoologique de portraits des personnels politiques que reçoit Mimose dans le salon qu'elle tient à Paris. La disqualification de ce personnel est sans doute courante, puisqu'on la retrouve dans l'*Autobiographie* de Madiou, à cette époque inédite, on le rappelle. Mais en même temps, au premier niveau de la narration, ce sont quand même les personnages français qui sont montrés sous un jour sans grandeur. Ainsi, au début du roman, les conciliabules des habitantes de Bonneuil témoignent de la médiocrité d'esprit de celles-ci. La plupart des amants ou des relations, y compris d'extraction populaires, de Mimose sont ainsi disqualifiés en raison de leur étroitesse d'esprit et de leur avidité. La nation française est peu structurée, sinon par la médiocrité : que ce soit celle de la noblesse, et là encore à propos de Foncine, le mari décati de Mimose, Janvier évoque une nouvelle fois le Capitulaire de Quierzy, pour rappeler que la transmission des titres est une décision humaine, ou bien que ce soit la composante bourgeoise ou populaire, aucune ne trouve grâce aux yeux du narrateur. Le texte regorge de signes de distinctions en revanche pour le couple : dans ses vêtements, ses plaisirs, sa culture, ses manières de table. Dans le chapitre initial, la description du mobilier, des instruments de musique et surtout des bijoux hyperboisent cette aspiration de Mimose en particulier pour l'extraordinaire et l'exception. Il y a du Monte-Cristo en Mimose : l'identité initiale s'est arasée, puis a été occultée. Mais c'est bien elle qui informe le personnage social. Le personnage d'Edriss n'est pas en reste : ce portrait du Levantin, portrait plutôt très positif, quoiqu'à la fin entraîné par une passion qui n'est pas réellement sienne, doit inciter à réfléchir sur la situation haïtienne : les Levantins installés en Haïti ne sont pas toujours traités correctement, à cette époque. Janvier montre que leur nationalisme n'est pas moins réel. Sauf qu'il se porte sur la patrie quittée. Ou bien, c'est aussi possible, c'est bien l'auteur lui-même qui conçoit une conception désormais variable du nationalisme.

Mais les chapitres qui racontent les attermolements politiques français, le mépris des puissances européennes pour le droit des nations, comme pour les lois de la guerre pourtant décrétées par ces mêmes puissances, inverse la réalité : la « civilisation » dont elles assurent porter le flambeau pour éclairer le monde de leurs lumières est un leurre, qui sert de piège à la pensée des peuples traités en subalternes. La différence entre ces puissances et le despotisme oriental tient à la culture, et à la capacité à produire du savoir. Il s'ensuit une déclaration désabusée des personnages qui vivent le bombardement d'Alexandrie, Edriss et son camarade Qalb, également médecin. C'est ce dernier qui réduit l'idéal nationaliste à peu de chose :



Tiens, regarde... continua Qalb, avec un rire amer, en montrant à Gazy le cadavre d'un soldat dont la tête avait été emportée par un biscaïen, tiens, regarde, c'est le peuple qui se bat et qui meurt... ce fétichiste !... Au fond, mon vieux Gazy, toi et moi, nous sommes aussi de grands sots. Que faisons-nous ici ? Presque rien. Toi... tu salues les boulets... et voilà. Ils nous arrivent très bien et nos artilleurs peuvent à peine riposter. (Janvier 1888, 350)

Ce composé de désinvolture, de ressentiment, de haine de soi, de colère aussi, énonce également le désaveu de l'idéologie qui a mené les deux jeunes hommes là où ils sont, l'idéal nationaliste.

Qalb en fait une analyse qui le réduit à une passion triste, sans objet littéralement, dont le cadavre du soldat décapité devient l'emblème. Le nationalisme exige des étayages puissants, notamment en matière d'éducation et de leviers sociaux. Les textes ne cessent de déplorer leur absence, au point que cette déploration est devenue un stéréotype du roman haïtien. Le reporter dans la fiction à la pénombre intellectuelle égyptienne révèle de la part de Janvier une pensée plus globale qu'il n'y paraît d'abord. La longue digression sur l'état politique de l'Égypte qui occupe le chapitre XIII intitulé « Égypte et France » révèle chez Janvier une capacité de décentrement peu commune, mais qui se rattache à une tradition identifiée chez les cadres haïtiens de la diplomatie,<sup>11</sup> ou chez un activiste comme Bénito Sylvain (1868-1915), cadet de Janvier, chantre du panafricanisme. Janvier élargit la focale haïtienne et la ramène à son propre temps, celui des menées impériales et des colonisations de l'âge des industries. La matrice de la libération haïtienne, les moments glorieux, la Crête à Pierrot, Vertières, ne sont plus d'usage, et ne rendent pas compte d'une lecture efficace du présent.

Mais en même temps, il ne saurait lui échapper que remettre en question l'aspect fondateur de tel ou tel épisode du récit national pourrait causer du tort à sa carrière en Haïti. Le contexte politique français retient son attention, en particulier le discours du préjugé, de la part de Gambetta et de ses affidés (cf. Janvier 1888, 340). C'est toute l'organisation du monde qui est atteinte par la morsure de la guerre et du bombardement, et en particulier la notion de « civilisation » par ailleurs intégrée puissamment dans la construction rationnelle de la nation, comme Janvier le montre dans son élaboration de la notion. On connaît l'anathème de Qalb : « Ils appellent cela de la civilisation. C'est de la barbarie retournée » (Janvier 1888, 347). Voilà pour l'impérialisme des puissances colonisatrices. Mais les gouvernements égyptiens qui ont rendu la catastrophe possible, comme dans de nombreuses situations – et Janvier songeait à la Tunisie, mais aussi toute son œuvre renvoie à l'attentisme haïtien évidemment :

<sup>11</sup> Voir, par exemple, Dorsinville 2006.

Le gouvernement est pourri de préjugés ; il se défie des savants ; il déteste particulièrement ceux qui ont le malheur d'être jeunes ; il hait les penseurs et les écrivains. D'ailleurs il ne lit pas. Il croit en Allah, aux derviches, à la routine, à la vieillesse et il boit de l'eau. À force d'entendre ses phrases boursoufflées et vides, de constater sa nullité ou sa trahison, je suis devenu pessimiste et révolutionnaire. Il se figure que des vieillards qui n'ont jamais rien lu, ni rien étudié et qui sont incapables de réflexions profondes, ont plus d'expérience personnelle que des jeunes gens érudits qui ont étudié tous les siècles et qui, par conséquent, possèdent l'expérience accumulée de tous les pays. N'est-ce pas singulier ? (Janvier 1888, 349)

Cette réflexion peut facilement caractériser tel ou tel chef d'État haïtien, souvent au XIX<sup>ème</sup> siècle un militaire sorti du rang. Ce qui faisait la gloire d'un Dessalines, esclave illettré et révolté qui faisait écrire ses proclamations par Boiron-Tonnerre n'a plus été d'actualité, passé le temps des guerres de libération.

Pour bien saisir cette courbe discursive et argumentative de la représentation de la nation à la fois comme idéal et comme acte jamais mis en œuvre, il est nécessaire de bien prendre le caractère déceptif du roman chez Janvier, déjà avec *Le Vieux Piquet*, qui est une *lodyans* sur un lit de mort, une longue réprobation en même temps que la déception en regard du projet de 1804. *Une Chercheuse* fait de la passion nationale et nationaliste une passion triste : elle annule toute perspective de bonheur et de fondation. Elle tue jusqu'à l'espérance de la *naissance*. Janvier passe plus de trente ans en Europe sans doute à ressasser cette figure.<sup>12</sup> Les seuls écrits de Louis Joseph Janvier ensuite sont destinés à présenter un projet présidentiel, qui échouera. Il n'est plus vraiment polémiste, il analyse, décrit, nomme. C'est finalement quelque chose comme l'évidence nationale qui semble peu à peu lui échapper. Dans *Les Affaires d'Haïti*, pour valoriser le gouvernement de Salomon, il avait écrit :

Une nation noire vivant de sa vie propre, ayant des lois particulières codifiées, une magistrature, des tribunaux, un système financier, des douanes, des journaux, un système électoral, un parlement, une littérature fille de la littérature française, tel est l'intéressant et curieux tableau qui nous est offert par la république d'Haïti. (Janvier 1886b, 96)

---

**12** Il épouse une dame Windsor. Interrogé en privé quelques temps avant sa disparition, le poète français Ludovic Janvier, son petit-fils, m'a raconté que sa mère, la fille de Louis Joseph, se rendait souvent en Grande-Bretagne. Je n'en sais pas plus.

On le sait, cela n'a jamais vraiment eu cours. Et le dernier avatar du nationalisme haïtien, et qui a rassemblé sur sa personne les figures de maître des corps, maître des paroles et maître des esprits, dans une pseudo-synthèse d'une pseudo-haïtianité, François Duvalier, a montré combien pouvait devenir étroite la voie d'un nationalisme d'inspiration noiriste. C'est un danger qui, de notre point de vue, n'a pas échappé à Louis Joseph Janvier, et qui l'a conduit à réserver son enthousiasme nationaliste. Et c'est dans un roman que cette révélation se manifeste.

## Bibliographie

### Œuvres de Louis-Joseph Janvier

- Janvier, L.J. (1881). *Phtisie pulmonaire – Causes – Traitement préventif*. Paris : A. Parent.
- Janvier, L.J. (1883). *Un peuple noir devant les peuples blancs (étude de politique et de sociologie comparée). La République d'Haïti et ses visiteurs 1840-1882. Réponse à M. Victor Cochinat et à quelques autres écrivains*. Paris : Marpon et Flammarion.
- Janvier, L.J. (1884a). *Le Vieux Piquet ; scène de la vie haïtienne*. Paris : A. Parent.
- Janvier, L.J. (1884b). *Haïti aux Haïtiens*. Paris : A. Parent.
- Janvier, L.J. (1886a). *Les Constitutions d'Haïti 1801-1885*. Paris : Marpon et Flammarion.
- Janvier, L.J. [1885] (1973). *Les Affaires d'Haïti 1883-1884*. Paris : Marpon et Flammarion. [Port-au-Prince : Panorama].
- Janvier, L.J. (1888). *Une Chercheuse*. Paris : Marpon et Flammarion.

### Critique

- Chemla, Y. (2003). *La Question de l'autre*. Matoury : Ibis rouge.
- Chemla, Y. (2005). « Louis-Joseph Janvier, écrivain national », in « Lectures et écritures haïtiennes », numéro thématique, *Francofonía*, 49, 7-36.
- Dorsinville, M.A. (2006). *Mémoires de la décolonisation*. Montréal : Mémoire d'encrier.
- Grégoire, Henri (abbé Grégoire) (1794). *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française. Suivi du décret de la Convention nationale, présenté lors de la séance du 16 prairial an II* (3 juin 1794). Paris : Convention nationale.
- Gusdorf, G. (1987). « Le cri de Valmy », in « Éléments pour une théorie de la nation », numéro thématique, *Communications*, 45, 117-55. <https://doi.org/10.3406/comm.1987.1671>; [https://www.persee.fr/doc/comm\\_0588-8018\\_1987\\_num\\_45\\_1\\_1671](https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1987_num_45_1_1671).
- Hibbert, F. [1910] (2013). *Le Manuscrit de mon ami*. Jacmel : édition de La Dodine (en feuilleton dans le quotidien Le Matin). Format ePub.
- Las Cases, E. de (1842). *Mémorial de Sainte-Hélène*. Paris : Ernest Bourdin Éditeur.

- Madiou, Th. (1847). *Histoire d'Haïti*, tome 2. Port-au-Prince : Imprimerie de Jh Courtois.
- Madiou, Th. [2017] (s.d.). *Autobiographie*. Port-au-Prince : Éditions Henri Deschamps.
- Renan, E. (1882). *Qu'est-ce qu'une nation ? = Conférence faite en Sorbonne, le 1 mars 1882*. Paris : Calmann Lévy.
- Robespierre, Maximilien de (1794). *Rapport sur les principes de morale politique qui doivent guider la Convention nationale dans l'administration intérieure de la République, fait au nom du Comité de salut public, le 18 pluviôse, l'an 2e de la République, imprimé par ordre de la Convention nationale (18 pluviôse an II-5 février 1794)*. <https://ihrf.univ-paris1.fr/enseignement/outils-et-matériaux-pédagogiques/textes-et-sources-sur-la-révolution-française/robespierre-discours-du-18-pluviôse-an-ii/>.
- Thiesse A.-M. (1991-2001). *La Création des identités nationales. Europe XVIIIe-XIXe siècle*. Paris : Éditions du Seuil.
- Vastey, Baron de (1814). *Le Système colonial dévoilé*. Cap-Henry : P. Roux imprimeur du Roi.